

N° 2016/179 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION IMAGES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le budget primitif 2016,

VU la convention cadre de subventionnement conclue avec l'association IMAGES,

CONSIDERANT que l'Associations IMAGES réalise la pièce l'Eldorado ; qu'« Eldorado » est l'adaptation théâtrale du livre de Laurent GAUDÉ, qui a donné son accord ; que l'association souhaite faire quatre représentations au LUDION : deux représentations pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} du collège Blaise PASCAL, et deux représentations tout public les 7 et 8 avril 2016 ; que l'association IMAGES a sollicité la commune dans le cadre des subventions exceptionnelles afin de permettre la concrétisation de ce projet.

VU la commission vie associative-animation et culture en date du 11 février 2016,

VU le projet d'avenant à la convention de subventionnement à conclure avec l'association IMAGES,

ENTENDU l'exposé de Madame Catherine EVERAERT, adjointe déléguée à la vie associative,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

FIXE le montant de la subvention exceptionnelle à verser à l'association IMAGES pour réaliser la pièce l'Eldorado à 650 euros.

DIT que la ville mettra à disposition de l'association une salle pour leur répétition, et prendra en charge la régie technique lors des 2 représentations tout public, ainsi que les frais de reprographie de 1 000 affichettes (format A5).

APPROUVE les termes de l'avenant à la convention de subventionnement à passer avec l'association IMAGES, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

Pour extrait conforme en Mairie, le 24 mars 2016

Le Maire,

François CHOLLEY

Reçu à la Sous-Préfecture le :

Affiché le :